

SUSAN LIAUTAUD

Fondatrice de Susan Liautaud & Associates Limited (SLA)

Steven ERLANGER

Quoi qu'il en soit, nous allons maintenant laisser la parole à Susan Liautaud, qui a beaucoup d'activités, mais dont la vraie spécialité est les questions d'éthique. Et, en cette ère d'Internet, notamment avec les scandales qui pullulent et la façon dont les médias sont utilisés à cet effet, je pense qu'elle a beaucoup à dire. Susan ?

Susan LIAUTAUD

Merci, Steven, et merci et félicitations à Thierry. C'est un honneur d'être ici. J'aimerais m'attacher à développer un ou deux thèmes qui, je crois, viennent sous-tendre ce lien entre technologie et ce que l'on pourrait appeler vérité, voire vérité en état de siège, et plus particulièrement, me pencher sur cette imbrication entre technologie, pouvoir et vérité et voir ce qu'il en résulte quant aux mesures à mettre en place. Car on s'explique et on se plaint beaucoup alors, qu'au bout du compte, il faut agir, et je dirais que nous devons repenser la façon dont nous prenons des décisions dans ce monde saturé de technologie.

En premier lieu, le pouvoir aujourd'hui, comme on nous l'a dit tout au long de la journée, est éparé. Nous l'avons entendu de la bouche du président du CICR, et de la bouche de M. l'ambassadeur Eizenstat. Le pouvoir est éparé aux yeux de gens comme les pirates informatiques de WannaCry, ou de ce moine bouddhiste extrémiste au Myanmar qui ignore délibérément son interdiction de prêcher du gouvernement et publie sur Facebook des textes d'une violence verbale extrême sur les Rohingyas, assortis de photos atroces. Le problème en matière de dispersion du pouvoir, c'est qu'il n'y a aucune hypothèse afférente de responsabilité éthique pour son déploiement et, en fait, nous ne savons même pas vraiment qui le détient.

La deuxième dynamique du pouvoir, c'est sa concentration dans les entreprises de technologies. Nous entendons toujours parler des fameuses GAFAs, les Amazon, Google et autre Facebook, mais en fait, cette concentration va bien au-delà, elle ne s'arrête pas simplement aux Uber du monde, mais s'étend jusqu'aux chaînes et aux start-ups. La question fondamentale à cet égard en matière de responsabilité est que, même s'il y a des exceptions, ces entreprises ne pensent généralement pas en termes d'éthique d'abord, et de déploiement de la technologie ensuite. En fait, je dirais que nombre d'entre elles ont simplement une stratégie proactive d'attentisme, jusqu'au moment où elles se heurtent aux régulateurs ou aux consommateurs qui les arrêteront. La question qui se pose alors est la suivante : comment rééquilibrer la répartition de la responsabilité ? À mes yeux, le point de départ de cette réflexion, du moins à ce stade, est de dire que cette formule préétablie selon laquelle elles ne seraient qu'une plateforme n'est plus recevable. Nous ne pouvons pas accepter de voir en ligne de l'exploitation sexuelle, du recrutement de terroristes et toutes sortes d'actions répréhensibles, puis que ces entreprises viennent nous dire qu'elles ne sont que des plateformes neutres. D'un autre côté, nous ne pouvons pas accepter que des organismes de réglementation ciblent et annulent l'innovation de façons qui peuvent elles aussi nuire à la société.

Enfin, le dernier point sur le pouvoir et la technologie est que la technologie a privé les institutions publiques de leurs moyens. À commencer par le droit, nous constatons que les systèmes juridiques sont très en retard sur la technologie, qui elle, est en évolution constante et toujours plus rapide, si bien que le droit ne peut tout simplement pas suivre. Nous constatons que les systèmes juridiques sont très mal outillés pour traiter des répercussions mondiales de la technologie, et, naturellement, les régulateurs ne comprennent tout simplement pas la technologie. De la même façon, les institutions publiques ne seront pas à la hauteur en ce qui concerne le pouvoir. Les exemples sont nombreux, tous compliqués, je m'en tiendrais à un seul : la cyberguerre. Je ne connais guère d'États qui pourraient mener ce genre de guerre sans avoir recours au secteur privé, voire à des particuliers. La technologie a complètement bouleversé cette dynamique de pouvoir, et la réponse à la première partie de la question « que faire » est que nous devons prendre des

décisions que nous impose cette nouvelle réalité, sans réfléchir à l'équilibre des pouvoirs, qui est dépassé, voire obsolète depuis un an ou deux.

Quant à la vérité, la technologie a par ailleurs été le catalyseur de cette épidémie de vérité compromise, dont les *fake news*, les fausses informations, sont un exemple majeur, mais il y en a d'autres. Une application chinoise du nom de Meitu permet d'effacer des rides et d'enlever des kilos en quelques secondes, puis de mettre la photo ainsi retouchée sur une application de rencontre. Il existe mille et une formes de contagion, mais pour faire ce qu'il convient, pour prendre la bonne décision, il faut insister sur la vérité, le type de vérité scientifiquement vérifiable ou fondée sur les sciences sociales. Pour répondre à la question que Steven a soulevée précédemment, j'ai eu le privilège d'interviewer Salman Rushdie récemment, et il m'a dit « Vous savez, ce n'est pas parce que l'on affirme que la terre est ronde qu'elle l'est vraiment. Et la terre n'a pas besoin que l'on croie qu'elle soit ronde pour l'être. » Je pense que nous devons tous faire preuve d'un engagement sans concession en faveur de la vérité.

Plus généralement, lorsque nous réunissons toutes ces dynamiques, le pouvoir et la nature contagieuse d'une vérité compromise régie par la technologie, nous devons nous demander « quoi d'autre doit changer dans notre processus décisionnel ? » Je proposerais une ou deux choses. La première, c'est que nous devons élargir le périmètre de la discussion. Il est intolérable que les innovateurs et ceux qui contrôlent les innovations, qu'il s'agisse des grandes entreprises ou des détenteurs des votes majoritaires dans la Silicon Valley, décident seuls pour le compte de la société toute entière du moment et de la façon dont l'innovation sera accessible à tous. Il faut que le périmètre de discussion soit beaucoup plus large. Je mets un point d'honneur à tâcher de trouver une solution allant dans ce sens, mais les institutions universitaires, les think-tanks institutionnels et à but non lucratif et les gouvernements de toute sorte doivent en être partie prenante, et, surtout, ce périmètre doit aller au-delà des États-Unis et de l'Europe occidentale, car si les répercussions de la technologie sont différentes dans le monde, elles sont indéniablement mondiales et, pour l'heure, les seuls contre-pouvoirs dont nous disposons sont des institutions comme la Commission européenne.

L'autre chose que nous devons faire en matière de prise de décision, à mon sens, c'est examiner ce processus à travers trois objectifs, tous focalisés sur l'humanité. Le premier est l'individu et, d'ailleurs, tout ce que je dis s'applique à toute sorte de technologie, qu'il s'agisse du Bitcoin, du tourisme spatial, de la manipulation génétique ou des médias sociaux. Si nous prenons l'exemple de la manipulation génétique, un patient atteint de la maladie de Huntington voudrait qu'elle soit disponible dès à présent, ce qui se comprend, mais, dans le même temps, si nous examinons cela dans une optique sociétale, tous les risques que comporte une technique que les experts décrivent comme un simple découpage aux ciseaux suscitent en nous une grande inquiétude. Que se passe-t-il si nous ne la maîtrisons plus ? Si nous considérons l'humanité dans son ensemble, nous sommes très inquiets de la possibilité de modification permanente de la lignée germinale humaine. Toutes ces questions ont des conséquences potentielles pour les individus, la société et l'humanité dans son ensemble.

Enfin, nous devons nous pencher sur cette réalité, si dure et complexe, fruit d'une distribution compliquée du pouvoir, d'un manque de compréhension quant à savoir qui le détient et qui est responsable, et nous devons éviter de nous réfugier dans une vision trop binaire. Nous semblons être victimes d'une épidémie de prises de décisions binaires. En tant que résidente londonienne, je qualifierais le Brexit de parfait exemple d'une décision désastreuse, dont le seul résultat aurait pu être la division et le gâchis, mais il y en a d'autres. Un exemple physique est le mur que veut ériger le président Trump, quel côté choisir ? Transport for London, l'organisme des transports en commun londonien : autoriser Uber ou non ? Je crois que nous ne devrions pas tant nous demander s'il faut accepter ou non ces technologies, dont les effets sont à la fois positifs et négatifs, mais plutôt à quel moment et dans quelles conditions. Comment pouvons-nous optimiser les avantages positifs et minimiser les risques ? Je pense que je m'arrêterai là.

Steven ERLANGER

Susan, merci beaucoup. Je voulais juste vous demander, ce qui me perturbe toujours, c'est que, du moins dans le cadre de la législation américaine, si je comprends bien, des réseaux comme Facebook ne sont pas vraiment des éditeurs. Ces réseaux sociaux n'ont pas les obligations d'un éditeur. Ce sont des espèces d'autoroutes sur lesquelles peuvent circuler toutes sortes de déchets, et ils disent « Nous ne sommes pas responsables de ce qui circule sur nos routes. Nous ne sommes que des routes. » N'est-ce pas ? Pourtant, dès l'instant où l'on commence à parler de

réglementation, en tout cas dans les démocraties occidentales, cela a un effet légèrement dissuasif. Qui réglemente quoi, et où finit la liberté d'expression ? Nous y reviendrons, mais je voulais simplement vous demander, par curiosité, dans quelle mesure cette réglementation devient-elle une restriction de la liberté individuelle sur Internet ? En d'autres termes, nous avons fait la fête et maintenant nous craignons d'avoir la gueule de bois, ou quoi ?

Susan LIAUTAUD

Je pense que c'est une excellente question. Tout d'abord, je dois préciser que toutes ces entreprises ont une grande marge de manœuvre en matière de prise de décision proactive éthique, avant même de pouvoir parler d'atteinte à la liberté d'expression. Tout ceci concerne la prise de décision éthique effective au-dessus et au-delà de la loi car, comme je l'ai dit, le droit ne rattrapera jamais son retard, et nous ne voulons pas qu'il le fasse, car il franchirait indiscutablement certaines lignes.

Je dois dire que je suis en faveur de l'innovation. Je suis en faveur des entreprises. Je suis en faveur de la liberté d'expression, et je ne crois pas que la prise de décision éthique vienne entraver tout cela. Même aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais plus particulièrement aux États-Unis, où même le premier amendement ne protège pas certains aspects de la liberté d'expression dont vous et moi parlons. Il ne protège pas l'incitation au meurtre. Il ne protège pas certains types de discours haineux. Et il ne protège certainement pas la pornographie pédophile ni l'exploitation sexuelle en ligne.

Steven ERLANGER

Comme l'a déclaré autrefois la Cour suprême, la liberté d'expression ne protège pas quelqu'un qui crierait « Au feu ! » dans un théâtre bondé.

Susan LIAUTAUD

Exactement.